



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la préfecture de Nanterre
le 26 MAI 2021
et publié le 26 MAI 2021
Le directeur général des services

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de prix dans le cadre du prix littéraire Coup de cœur 2021 des lycéens de Sceaux

Séance du 20 mai 2021

Convocation du 14 mai 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt mai à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quatorze mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par M. Philippe Laurent

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 20 mai 2021

OBJET : Attribution de prix dans le cadre du prix littéraire Coup de cœur 2021 des lycéens de Sceaux

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Philippe Allardi,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Considérant que, pour promouvoir la lecture et les créations littéraires, la Ville et sa bibliothèque, en partenariat avec la librairie le Roi Lire et les lycées Lakanal et Marie-Curie, a créé le prix littéraire « Coup de cœur des lycéens de Sceaux »,

Considérant la motivation des participants, l'originalité de cette opération et l'intérêt qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby)

DECIDE d'attribuer la somme qui suit au lauréat du Coup de cœur 2021 des lycéens de Sceaux :

- 750 € à Nicolas RODIER pour son roman *Sale bourge* (éditions Flammarion).

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de 2021.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

